



## Mariage avec un algerien en situation irrégulière

-----  
Par Visiteur

Par la présente je vous raconte mon histoire et je vous sollicite un conseil

En effet je suis algérienne résidente en france depuis 09/2008, je possède un titre de séjour qui expire en 2018; que j'ai reçu suite a un regroupement familiale apres mon premier mariage; j'ai perdu mon mari en 2009 et pour le moment je suis fiancé avec un algerien en situation irrégulière, il est rentré en france en 2001 avec un visa schengen et son passeport a expiré.

Voila en grosso modo notre situation et je voudrais avoir une réponse a mes questions:

Serait il possible qu'il soit regularisé suite a notre mariage que l'on prévoit de faire?

Comment dois-je proceder?

Serait il possible qu'on se marie en france?

Que dois je faire avant et apres le mariage civil?

Je porte a votre connaissance que je ne travaille pas et que je possede un loyer de 60m2

Dans l'attente d'une réponse dans les plus brefs délais;

Je vous prie d'agrée mes salutations les plus distinguées.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame

Serait il possible qu'il soit regularisé suite a notre mariage que l'on prévoit de faire?

Comment dois-je proceder?

Oui mais pour cela il faudra qu'il retourne dans son pays d'origine et que vous fassiez une procédure de regroupement familial car du fait de sa situation irrégulière le regroupement sur place n'est pas possible.

Cependant du fait de votre situation il est possible que la demande soit rejetée.

Serait il possible qu'on se marie en france?

Que dois je faire avant et apres le mariage civil?

vous pouvez vous marier en France même s'il est en situation irrégulière. Cependant il existe un risque. En effet, le maire saisi systématiquement le procureur de la République de tous les mariages mixtes (entre un étranger et un Français)

Le maire ne peut s'opposer à votre mariage mais il doit informer le procureur de la République s'il a connaissance d'un délit ou s'il a un doute sur votre intention de fonder un foyer.

Dans ce cas, une obligation de quitter le territoire peut être prononcée.

Cordialement